



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 20

Exercice de sûreté de l'Aviation Civile "AGA 02" à l'Aéroport Agadir Al Massira

Conformément aux exigences du Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile, l'ONDA organise, sous la supervision de la Direction de l'Aéronautique Civile, autorité compétente en matière de sûreté de l'Aviation Civile, relevant du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, et ce en coordination avec l'ensemble des partenaires concernés, un exercice de gestion de crise « AGA 02 » à l'aéroport Agadir Al Massira, le jeudi 11 décembre 2014.

Cet exercice de type général permettra, à travers la mise en œuvre d'un scénario basé sur une série d'événements chronologiques, connus uniquement par l'équipe en charge de la préparation, d'évaluer le système de sûreté de l'aviation civile, mis en place au niveau de cette plateforme aéroportuaire, en vue de son amélioration.

"AGA 02" fait suite aux six précédents exercices de type général, "ROCO 1" organisé à l'aéroport Mohamed V en mai 1998, "ROCO 2" organisé à l'aéroport d'Agadir Al Massira en mai 2000, "ROCO 3" organisé à l'aéroport de Fès Saïss en juin 2005, "TINGIS 01" réalisé à l'aéroport de Tanger Ibn Battouta le 27 mai 2009 et "Menara 01" réalisé à l'aéroport Marrakech Menara le 22 juin 2011 et "SAFEXO01" réalisé à l'aéroport Mohammed V".

Les représentants des différents organismes concernés par la chaîne sûreté (Office National Des Aéroports, Royale Air Maroc, Direction Générale de la Sûreté Nationale, Gendarmerie Royale, Douane, Forces Royale Air, Services de santé, Protection civile, ...) participeront à la réalisation de cette opération ainsi que les autorités locales de la ville d'Agadir.

A l'issue de cet exercice, un rapport d'évaluation sera élaboré sous la responsabilité du Directeur de l'exercice et permettra la mise en œuvre d'un plan d'actions correctives.